



**COOPÉRER
POUR
ENTREPRENDRE
RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2017**



COOPÉRER
POUR
ENTREPRENDRE

Q U ' I M P O R T E
N O T R E C O N D I T I O N ,
Q U ' I M P O R T E
D ' O ù N O U S V E N O N S ,
N O U S P A R T A G E O N S
L ' E S P O I R ,
D ' U N T R A V A I L
Q U I L I B È R E ,
D ' U N T R A V A I L
Q U I R A S S E M B L E ,
N O U S S O M M E S
L A P R O M E S S E D ' U N N O U S ,
N O U S S O M M E S
L A P R E U V E D ' U N N O U S .



Nous savons à quel point il est important de faire bilan de nos activités. Ici, au-delà des chiffres et des projets présentés, nous souhaitons rendre compte d'un travail et d'une intelligence collective qui animent le réseau Coopérer Pour Entreprendre au quotidien.

Entrepreneurs salariés, équipes des CAE, gérants, équipe nationale... Tous ces coopérateurs des temps modernes œuvrent ensemble au sein d'une maison commune portée par un socle de valeurs et de règles qui, au-delà des compétences et des connaissances, nourrissent des rapports d'idéaux, des droits et des devoirs, avec les autres et avec soi-même.

Ce rapport nous raconte que le travail collaboratif et coopératif convoque chacun à inventer de nouvelles formes agiles de coexistence et d'échange avec une diversité d'acteurs ou de partenaires portant parfois des valeurs, des préoccupations et des façons de faire autres que les siennes. Coopérer Pour Entreprendre fait ainsi la preuve par son projet coopératif, que l'intérêt général pour progresser, doit proposer à l'intérêt particulier un idéal collectif.

La démocratie et la liberté en entreprise coopérative ne constituent pas un système abstrait mais sont une expérience, un « *quelque chose* » que l'on vit, que l'on éprouve dans le temps.

Le monde du travail évolue et se révolutionne aujourd'hui dans des laboratoires d'idées et d'innovations qui émergent et convergent aux quatre coins des territoires. Les Coopératives d'Activité et d'Emploi développent un modèle pour transmettre et véhiculer les « *basiques* » et les « *incontournables* » d'une entreprise collective partagée.

Nos Coopératives d'Activité et d'Emploi sont ainsi devenues et reconnues au fil du temps comme des innovations, débordantes de créativité. Où il est possible, en commun, d'expérimenter de nouvelles manières de travailler, ainsi que de nouvelles facultés – des facultés de pensée, de langage, de sensibilité que nous partagerons d'autant mieux qu'elle auront été explorées et légitimées collégialement, en coopération.

Un tel projet n'est pas seulement un programme, c'est une perspective d'avenir qui permet de résister aux vents contraires, et à l'espoir de naître.

Stéphane Bossuet
Président Directeur général



#1

LE RÉSEAU CPE EN 2017

Les Coopératives d'Activité et d'Emploi	6
Les entrepreneurs-salariés	8
Coopérer Pour Entreprendre	10

#2

INNOVER

Accompagner de nouveaux publics	12
Ouvrir de nouvelles filières	14
Innover dans nos pratiques d'accompagnement	15

#3

CONSOLIDER LES CAE

Garantir des CAE de qualité : le LABEL	16
Renforcer les compétences, capitaliser les bonnes pratiques	17
Faciliter la gestion en CAE par le numérique	18
Renforcer les CAE, promouvoir le statut d'ESA	20
Communiquer, valoriser	21

#4

FAIRE RÉSEAU

Gouvernance et équipe nationale	22
Associer les partenaires	24
Animer une communauté	26

#5

AMBITIONS

Programme de transformation	28
-----------------------------	-----------



LES COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

Les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) accueillent des personnes souhaitant tester et/ou développer leur activité dans un cadre collectif et coopératif.

En intégrant une Coopérative d'Activité et d'Emploi, chacun peut tester son projet dans les meilleures conditions et développer son activité en tant qu'entrepreneur-salarié, un statut reconnu officiellement depuis la loi ESS de 2014.

Entrepreneur-salarié en CAE, c'est :



Un statut

Le Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé, à durée indéterminée, permet de développer son activité tout en ayant une protection sociale (retraite, chômage, etc.).



Des services mutualisés

Le suivi administratif, comptable et commercial de chaque entrepreneur-salarié est mutualisé et assuré par la CAE.



Un cadre collectif

Rejoindre une CAE c'est intégrer un réseau d'entrepreneurs facilitant la coopération et le partage d'expériences et de compétences.



Un hébergement juridique

Pas besoin de créer de structure pour démarrer son projet, la CAE héberge l'activité des entrepreneurs-salariés.



Un accompagnement au plus près de l'activité

La CAE accompagne chaque porteur de projet pour le conseiller sur le démarrage et le développement de son activité.



Un lieu de coopération

En devenant associé, un entrepreneur salarié contribue à l'animation et au développement stratégique et opérationnel de la CAE.



Le réseau CPE

Ancre territoriale

71 Coopératives d'Activité et d'Emploi
210 points d'accueil sur le territoire

Dynamisme économique

8 000 entrepreneurs salariés
120 millions d'euros de chiffre d'affaires

Accompagnement

400 membres d'équipe d'appui
4 000 ateliers et formations organisés pour les entrepreneurs

Orientation / intégration

12 000 participants aux réunions d'information
6 500 entretiens individuels

LES ENTREPRENEURS - SALARIÉS

Un monde en mutation

Le monde du travail vit un cycle de mutation unique.

La multiplication des contrats à durée déterminée et la hausse des emplois intérimaires conduisent chaque année près d'un quart des actifs à connaître une transition professionnelle. En parallèle, le nombre de travailleurs indépendants ou autonomes augmente d'année en année.

Ce phénomène est amplifié par la transformation numérique du travail, qui facilite les mises en relation et le développement de certaines activités, en précarise d'autres et impose de nouvelles normes professionnelles, loin d'être acquises.



70% des embauches en CDD d'une durée inférieure à un mois.



20% des actifs en transition professionnelle chaque année.



550 000 entreprises créées par an.



+20% de travailleurs indépendants depuis 2001.

Réduire la fracture entrepreneuriale

Si pour certains, le travail autonome et le statut d'indépendants sont des choix de vie mûrement réfléchis, l'entrepreneuriat reste pour beaucoup une contrainte absolue face à l'incapacité d'accéder à l'emploi et à la nécessité de compléter ses revenus. Or, devenir entrepreneur nécessite des compétences et des connaissances spécifiques qui dépassent l'activité à proprement parler.



Accompagner et sécuriser les personnes

Les Coopératives d'Activité et d'Emploi réduisent cette fracture entrepreneuriale, sécurisent les parcours et permettent à chacun de développer ses compétences.

L'accompagnement est centré sur le projet et les besoins spécifiques de chaque entrepreneur salarié et permet l'acquisition de compétences entrepreneuriales (commercial, marketing, gestion et administration...).

Les CAE permettent aux porteurs de projet de développer une activité professionnelle, de s'épanouir et de bénéficier d'un revenu dans de meilleures conditions de protection sociale.

Accompagner tous les projets

Les CAE de CPE accueillent des porteurs de projet sans discrimination ni priorité à la rentabilité. Pour elles, travailler dans de bonnes conditions est un droit pour tous. En ce sens, elles remplissent une mission d'intérêt général.

Ancrage territorial

75,4 %

de nos CAE sont implantées dans une commune avec un QPV.

30 %

de nos CAE sont implantées en métropole.

38 %

de nos CAE sont implantées en zone urbaine.

13 %

de nos CAE sont implantées en zone rurale.

Mixité des parcours

31 %

sans diplôme ou niveau bac.

25 %

niveau bac + 2.

45 %

bac +3 ou plus.

Niveaux de revenus

1 138 € : c'est le revenu moyen des entrepreneurs-salariés. En comparaison, 0,7 millions de micro-entrepreneurs ont un revenu mensuel moyen de 410€.

Entrepreneuriat féminin

55 %

des entrepreneurs de nos CAE sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 30% de l'ensemble de la création d'entreprise en France.

Transitions professionnelles

56 %

sont sans-emploi en entrant en CAE.

44 %

ont une activité en parallèle.

Les CAE offrent une réelle opportunité pour tous : les personnes sans emploi continuent de bénéficier de l'Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) lorsqu'elles intègrent une CAE, les personnes en reconversion peuvent continuer d'exercer leur activité précédente tout en testant un nouveau projet.

Perspectives positives

24 % des entrepreneurs sont associés : sous 3 ans, les entrepreneurs des CAE doivent devenir associés pour rester dans la CAE.

Ce chiffre témoigne donc de la pérennité des activités des entrepreneurs, et de l'importance de la dynamique collective et coopérative.

Les départs de la CAE se font à parts égales :

- Pour un nouvel emploi salarié
- Pour créer leurs propres structures
- Pour changer d'orientation et se former après avoir testé un projet auquel ils sont désormais prêts à renoncer.

Un cadre unique défini par la loi

« Les CAE ont pour objet principal l'appui à la création et au développement d'activités économiques par des entrepreneurs personnes physiques. Ces coopératives mettent en œuvre un accompagnement individualisé [...] et des services mutualisés. »

Extrait de l'article 47 de la loi ESS, N°2014-563 du 31 juillet 2014

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

Premier réseau national de CAE, Coopérer Pour Entreprendre porte l'ambition de positionner l'entrepreneuriat collectif coopératif comme forme incontournable d'entrepreneuriat en France. Un parti-pris qui s'incarne au quotidien par des actions de développement et de sécurisation des CAE, d'innovation et de communication, mise en œuvre par les CAE et l'équipe nationale de Coopérer Pour Entreprendre.

Les CAE sont sociétaires de Coopérer Pour Entreprendre.

Services et missions :



Développement des compétences et sécurisation des CAE

Outillage des CAE, Label, formation, accompagnement de nouvelles CAE, mutualisation de travaux entre CAE, partenariats techniques.



Innovation

Identification, valorisation des pratiques innovantes, veille sur les nouveaux modèles économiques, déploiement et pilotage des innovations porteuses.



Transformation numérique

Conception et commercialisation de services numériques dédiés à la gestion de l'entrepreneuriat collectif et accompagnement aux nouveaux usages numériques.



Communication

Promotion des CAE et du statut d'ESA auprès du grand public, des partenaires institutionnels, des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'entrepreneuriat.

Chiffres clés :

41 CAE Généralistes

2 CAE Agri-rurales

13 CAE Bâtiment

4 CAE Culture

11 CAE Services à la Personne

48 Coopératives Jeunesse de Services

12 coopératives éphémères

30 partenaires nationaux

75% des CAE engagées dans le label CPE

6 530 entrepreneurs utilisant un ERP de CPE

80 membres sociétaires

12 administrateurs

5 associations régionales

8 salariés dont 4 sur les CJS

15 groupes et instances de travail

80 réunions, ateliers et formations

540 jours d'apports volontaires par les CAE pour CPE

C O O P É R A T I O N
E N T R E P R E N E U R - E - S
C R É A T I O N
A C C O M P A G N E M E N T
A C T I V I T É
E M P L O I
I N S E R T I O N
T E R R I T O I R E S
É C O N O M I E S O C I A L E
E T S O L I D A I R E
M U T U A L I S A T I O N
P A R T A G E
S O C I É T A R I A T
S E R V I C E S
F O R M A T I O N
P É D A G O G I E
L A B E L
P R O J E T
V A L O R I S A T I O N
I N N O V A T I O N
N U M É R I Q U E
V A L E U R
C O L L E C T I F
P A R T E N A I R E S
P R O G R È S
S O L I D A R I T É
I N T É R Ê T G É N É R A L

ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX PUBLICS

Les Coopératives Jeunesse de Services (CJS)

Les CJS sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 15 à 18 ans. Ils créent leur propre entreprise coopérative et la font vivre le temps d'un été. Accompagnés de 2 animateurs et soutenus par de nombreux acteurs du territoire, les coopérateurs définissent ensemble différents services qu'ils proposent aux habitants et aux entreprises environnantes.



Au sein de ces projets, les jeunes s'initient au fonctionnement d'une entreprise démocratique, développent leur esprit d'initiative et prennent conscience de leurs capacités d'agir.

Coopérer Pour Entreprendre coordonne et pilote le projet CJS au niveau national. 83% des CJS sont portées par des CAE de Coopérer Pour Entreprendre.

Les CJS en 2017

48

CJS dans 10 régions (16 CJS de plus qu'en 2016).

600

jeunes coopérateurs, 13 en moyenne pour les CJS.

233 000 €

de CA réalisés, soit 5 000€ en moyenne par CJS.

Une expérience de l'entreprise et de l'entrepreneuriat

88% des jeunes estiment mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise.

84% d'entre eux se sentent capable de travailler en entreprise.

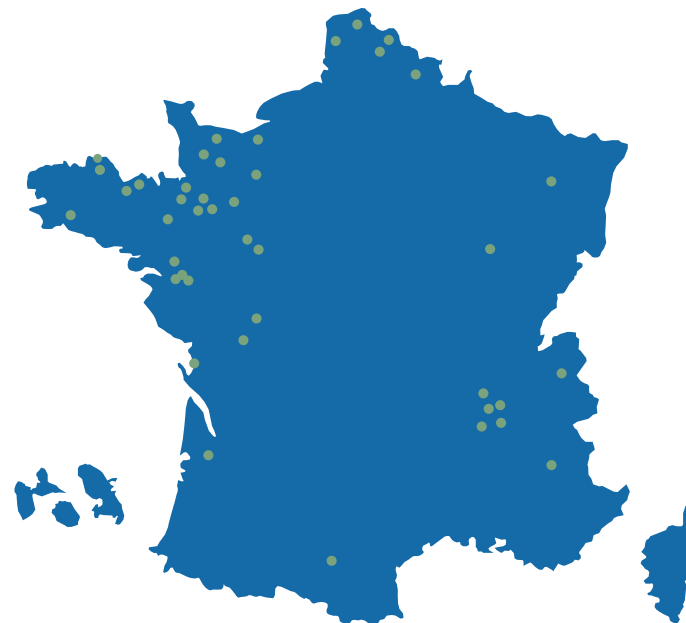
78% identifient le parcours de la création d'entreprise.

41% projettent de créer une entreprise un jour.

Une découverte de l'ESS et de l'entrepreneuriat coopératif

71% des coopérateurs disent connaître et adhérer aux principes coopératifs.

68% des jeunes adhèrent aux principes de l'Économie Sociale et Solidaire.



Le projet fédère tout un réseau d'acteurs : CAE, structures liées à l'emploi et à la jeunesse, collectivités et entreprises s'attachent à créer des conditions de réussite et à soutenir les coopérateurs. Ces rapprochements fondent de nouvelles passerelles entre économie et jeunesse.

Les CJS sont lauréates 2015 de « La France s'engage ». Ce soutien national est une marque de reconnaissance pour ce projet coopératif permettant de favoriser l'engagement des jeunes.



Les Coopératives éphémères

Des dispositifs adaptés

Les CAE de Coopérer Pour Entreprendre portent et expérimentent des projets visant à concrétiser sur une durée limitée un projet professionnel, entrepreneurial, collectif et coopératif.

Ces projets innovants permettent de toucher des publics qui ne se tourneraient pas naturellement vers l'entrepreneuriat et qui peuvent être en difficulté dans leurs parcours professionnels.

Apprentissage de l'entrepreneuriat, insertion professionnelle ou lien social, les coopératives éphémères nourrissent des objectifs pluriels et répondent aux spécificités des publics et des territoires qu'elles ciblent. Ces projets, particulièrement adaptés aux quartiers prioritaires, se co-construisent avec les partenaires locaux et les futurs coopérateurs, véritables acteurs du projet.

12 projets de coopératives éphémères ont été mis en œuvre au sein du réseau en 2017.

Zoom, projets de CAE :

Vivela : Coopérative éphémère « Les Quartiers au Féminin » : Un projet d'éducation à l'entrepreneuriat qui a accueilli une dizaine de femmes seniors des Quartiers « Politique de la ville » de Narbonne pendant 3 mois.

Coodémarrage 53 : Coopérative éphémère « Je teste e métier d'entrepreneure en 7 jours » à destination des femmes des Quartiers prioritaires de la ville.

Avant premières : Coopérative éphémère « jeunes majeurs » (18-25 ans) de 3 mois qui a réuni 8 participants dans le but de découvrir l'entrepreneuriat coopératif, de développer l'autonomie, la confiance et la capacité d'agir pour les coopérateurs.

Insertion par la création ? Une journée de réflexion avec les Cités du Secours Catholique

Le 29 septembre, CPE et les Cités du Secours Catholique ont réuni de nombreux acteurs sociaux afin d'imaginer des leviers pour que la création d'activité puisse être un tremplin à part entière vers l'insertion professionnelle dans un parcours d'accompagnement social.

Suite à cette journée, une étude a été conduite pour mettre en place une coopérative d'entrepreneur à destinations des publics des Cités du Secours Catholique. Le projet, appuyé par CPE et Coodémarrage 53, démarrera en 2018.



OUVRIR DE NOUVELLES FILIÈRES

Les CAE de Coopérer Pour Entreprendre sont non seulement en capacité d'accueillir des métiers différents, mais se saisissent des spécificités propres aux filières pour étendre leur modèle protecteur à de nouveaux métiers.

Le réseau Coopérer Pour Entreprendre :



41 CAE généralistes

La très grande majorité des CAE membres de Coopérer Pour Entreprendre sont généralistes, c'est-à-dire qu'elles accueillent tous les métiers, à l'exception de certaines professions réglementées.



4 CAE Culture

Les CAE Culture accompagnent les acteurs artistiques, culturels et créatifs pour relever les nombreux défis et les enjeux sociétaux liés à cette filière.



2 CAE agricoles ou agrirurales

Le secteur agricole est en forte évolution depuis quelques années avec l'arrivée de nouveaux acteurs non issus des milieux agricoles, et le développement de petites unités, notamment dans l'agriculture biologique et/ou la distribution via des circuits courts. L'appétence coopérative va souvent de pair avec cette évolution. Outre les deux premières CAE sociétaires, une étude conduite par CPE en 2015 a permis d'établir qu'une trentaine de CAE généralistes accueilleraient des activités agri-rurales.



13 CAE Bâtiment

Ces CAE accueillent les métiers du Bâtiment et suivent une démarche globale d'intégration des procédés de l'éco-construction. Elles proposent des pratiques exemplaires et mettent une priorité sur la formation à la sécurité sur les chantiers afin d'allier au mieux efficacité et santé.



11 CAE Services à la personne

Les CAE Services à la Personne (SAP) réunissent des entrepreneurs qui délivrent leurs prestations au domicile de la personne. Elles sont soumises à une réglementation spécifique.

Accompagner les nouvelles CAE :

La loi ESS a créé un appel d'air pour les porteurs de projet de nouvelles CAE, le plus souvent à l'origine d'entrepreneurs réunis en collectif. En 2017, 54 porteurs de projet de CAE ont contacté Coopérer Pour Entreprendre afin d'être accompagnés.

INNOVER DANS NOS PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Parcours entrepreneur-CPA : deux modules de formation adaptés au compte personnel de formation

Partenaire du débat public autour du Compte Personnel d'Activité (2016-2017), **Coopérer Pour Entreprendre a été consulté pour mettre en œuvre l'accompagnement à la création d'activité éligible au Compte Personnel de Formation.**

C'est dans ce cadre qu'un Parcours Entrepreneur CPA a été élaboré, en concertation avec un groupe de CAE volontaires.

Parcours Entrepreneur CPA

Il se décompose en deux modules de formation :

- un module ante-crédation, pour tester son projet et démarrer son activité ;
- un module post-crédation pour développer son activité.

C'est une offre cadre. Les CAE participantes peuvent la personnaliser en fonction de la situation de la personne, mais aussi proposer des modules supplémentaires.



MODULE ANTE-CRÉATION OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Connaître son activité par l'analyse du marché (tendances, acteurs) et de son contexte (juridique et réglementaire, économique, technologique, social)
- ▶ Définir les caractéristiques de son offre et connaître les attentes et besoins de sa demande
- ▶ Se différencier de sa concurrence et se positionner sur son marché
- ▶ Se doter de supports de communication adaptés
- ▶ Connaître son seuil de rentabilité
- ▶ Définir son besoin en trésorerie
- ▶ Appréhender les techniques de vente
- ▶ Construire un plan d'actions pour gagner la confiance des partenaires de proximité et de ses clients
- ▶ Être sensibilisé à la gestion du risque

MODULE POST-CRÉATION OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Forger une image forte et différenciée
- ▶ Acquérir une culture organisationnelle
- ▶ Élaborer et déployer une stratégie et un plan d'actions marketing et commercial
- ▶ Viser l'équilibre économique pour créer de la valeur ajoutée
- ▶ Connaître son BFR et ses besoins en investissement
- ▶ Anticiper les risques pour sécuriser le développement de l'entreprise

Le droit à la formation : nouvelle réforme en 2018

Cette offre socle nourrira les travaux à venir du réseau pour intégrer les évolutions du droit de la formation contenues dans la nouvelle réforme de 2018.



GARANTIR UN SERVICE DE QUALITÉ : LE LABEL

Lancé en 2015, l'objectif du LABEL de Coopérer Pour Entreprendre est de garantir à toutes les parties prenantes des CAE une qualité du service et de l'accompagnement, le respect des réglementations en vigueur et l'ancrage dans l'économie sociale et solidaire.



En 120 critères, le LABEL couvre l'ensemble des compétences et responsabilités à l'œuvre dans une CAE : juridiques et financières, comptables, ressources humaines, accompagnement, ancrage territorial.

Le LABEL est également une démarche mutuelle de progrès permettant d'accélérer le partage des bonnes pratiques. Une plateforme numérique dédiée permet à chaque CAE de s'autoévaluer et ainsi de mesurer ses progrès.

Une démarche pour développer les CAE

Evolutif, le LABEL permet de mettre en œuvre et de suivre les compétences techniques et les règles de transparence nécessaires au bon fonctionnement des CAE. Il intègre des principes à fois rigoureux et suffisamment souples pour s'adapter aux cultures, aux histoires et aux besoins des CAE.

Le LABEL renforce l'attrait des CAE pour les porteurs de projet, mais également auprès des partenaires qui s'engagent à leurs côtés, et qui attendent une capacité d'innovation renouvelée et des résultats maîtrisés.

Chiffres clés 2017 :

75% des CAE du réseau engagées dans le label

15% nouvelles CAE engagées dans le processus

11 CAE labellisées

10 CAE auditées en 2017

RENFORCER LES COMPÉTENCES, CAPITALISER LES BONNES PRATIQUES

Formations

Organisme de formation référencé au Data-dock, **Coopérer Pour Entreprendre accompagne le développement des compétences des Coopératives d'Activité et d'Emploi en proposant un programme de formations**, destiné principalement aux dirigeants et équipes d'appui de CAE, existantes ou en projet.

En 2017, 3 formations ont été lancées ou réalisées :



Formation à l'accompagnement individuel et collectif

Acquérir des bases techniques facilitant l'accompagnement individuel et l'animation d'ateliers collectifs pour porteurs de projet et entrepreneurs des CAE.



Formation Porteurs de projet de CAE

Acquérir les compétences clés permettant à un porteur de projet de CAE de mener une étude de faisabilité.



Formation-action au sociétariat

S'approprier l'histoire du sociétariat, ses fondements, ses ressources et ses menaces, dans les CAE et plus largement dans le monde coopératif, savoir mener un diagnostic qualitatif des pratiques et des représentations liées au sociétariat dans sa propre CAE.



EN 2017, COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE A ÉTÉ RÉFÉRENCÉ AU Data-dock

« Les journées Pro »

En parallèle de ces formations, **Coopérer Pour Entreprendre organise « Les Journées Pro »**, des journées d'étude qui visent à professionnaliser les pratiques des participants, par le biais de l'échange entre pairs et/ou de l'intervention d'expertises (internes, externes). Elles ne sont pas considérées comme des journées de formation, donc non soumises aux règles de la réforme de la formation professionnelle.

Les journées organisées en 2017 :

- Rencontre des comptables ;
- Modèles du Label ;
- Risques psycho- sociaux en CAE, en partenariat avec l'ANACT ;
- CAE et Tiers lieux.

FACILITER LA GESTION D'UNE CAE PAR LE NUMERIQUE

Expédition Gestions Radieuses

Coopérer Pour Entreprendre a été retenu en 2016 dans le cadre de l'appel à projets du Fact (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail) autour du numérique et des conditions de travail, **pour développer un programme visant à simplifier les usages administratifs chez les nouveaux indépendants et les collectifs d'activités**, en premier lieu desquels les CAE.

Fondée sur une démarche de design de service, l'expédition Gestions Radieuses s'est déployée sur plusieurs mois à partir des principes d'action suivants :

- Partir des pratiques réelles ;
- Faire avec les parties prenantes ;
- Ouvrir les productions à toutes les étapes du travail ;
- Incarner les propositions sous forme de prototypes à tester.

Gestions Radieuses a pu compter sur l'implication d'une douzaine de CAE engagées dans les immersions et le prototypage, ainsi que l'ensemble du réseau.



1. Immersion dans les CAE pilotes :

Observation des pratiques et entretiens avec équipes d'appui et entrepreneurs (y compris au domicile de l'entrepreneur).

2. Cartes à réaction :

Restitution à l'ensemble du réseau des observations réalisées en immersion sous la forme d'un jeu de carte et d'une enquête numérique « irritantes », pour susciter des réactions et enrichir la compréhension.

3. Atelier de co-conception :

Le 12 septembre 2017 à Paris, qui a réuni une vingtaine de participants.

4. Prototypes de solutions :

Plusieurs kits de prototypes ont ensuite été produits pour être testés de nouveau par les CAE pilotes. Tout autant numériques que physiques, à usage individuel ou collectif, les prototypes les plus probants seront intégrés dès 2018 dans l'ERP de Coopérer Pour Entreprendre ou dans les programmes de formation et de développement des compétences.

Chiffres clés 2017 :

- 4** prototypes de solutions
- 11** outils de pilotage conçus
- 12** CAE pilotes
- 21** membres d'équipe d'appui associés
- 61** entrepreneurs rencontrés

ERP

Coopérer Pour Entreprendre est éditeur de deux progiciels de gestion (ERP) Winscop et Autonomie, qui ont été développés à l'investigation, puis ont été étendus aux CAE du réseau.

Points forts des ERP de CPE :

- Gestion commerciale et de la pluriactivité des entrepreneurs et des CAE ;
- Accompagnement à l'entrepreneuriat, et gestion RH des entrepreneurs salariés ;
- Gestion des risques et conformité réglementaire ;
- Accessibilité de l'outil numérique et aide à l'apprentissage des compétences de gestion.

Les utilisateurs contribuent fortement au développement des ERP par leurs propositions d'amélioration et leur implication dans les tests fonctionnels. Chacun des ERP Winscop et Autonomie a bénéficié de 3 nouvelles versions en 2017.

Chiffres clés :

Utilisation des ERP :

75%
des coopératives du réseau

6 530
entrepreneurs

Transformation numérique

Convergence des ERP

Un projet de fusion des ERP a été décidé début 2017 afin d'optimiser les ressources et les services rendus par les ERP.

Campus numérique

En 2017, le déploiement d'une démarche stratégique d'accompagnement aux nouveaux usages numériques a été mis en œuvre.

Renforcement des compétences

Coopérer Pour Entreprendre a recruté un Chef de projet numérique pour piloter et mettre en œuvre l'ambition numérique du réseau.





RENFORCER LES CAE, PROMOUVOIR LE STATUT D'ESA

Plaidoyers et rencontres

Les Coopératives d'Activité et d'Emploi souhaitent jouer leur rôle de partenaire auprès des pouvoirs publics pour proposer des solutions de formation, d'accompagnement et de développement de la création d'activité.

A la suite de la séquence électorale de 2017, Coopérer Pour Entreprendre a initié une action auprès des élus territoriaux et nationaux pour renforcer les CAE.

Été 2017 :

- Co-construction de propositions communes aux CAE
- En partant des programmes présidentiels des candidats ;
- En impliquant les CAE du réseau ;
- En testant les propositions auprès des députés.

Automne 2017 :

- Elaboration d'un projet pour renforcer les CAE et le CESA
- Bénéficier des mêmes droits que tous les créateurs d'activité
- Renforcer la protection des créateurs d'activité
- Doter les CAE des moyens de leur développement

Décembre 2017 :

Co-écriture de deux amendements pour le 1^{er} semestre 2018 en partenariat avec la CGSCOP et COPEA.

Des outils ont ainsi été mis à disposition des CAE du réseau pour contacter les députés :

- Argumentaire
- Kit de mobilisation
- Lettre type
- Formulaire de remontée d'information

30

Une trentaine de rencontres ont été organisées avec des députés présents sur l'ensemble du territoire.

Les 2/3 d'entre eux soutiennent nos propositions pour renforcer les CAE ce qui témoigne de la pertinence de ce modèle pour accompagner la création d'entreprise.

Vers une alliance politique nationale des CAE

En 2017, Coopérer Pour Entreprendre et Copea, soutenus par la CGSCOP ont initié un travail autour d'un projet d'alliance nationale des CAE dans le but de mutualiser et développer des actions communes, notamment auprès des administrations et partenaires nationaux.

Cette démarche fait suite à une première Rencontre nationale entre les Coopératives d'Activité et d'Emploi des deux réseaux le 11 mai 2017 à Bordeaux qui a réuni une centaine de participants venant de 40 CAE.

COMMUNIQUER, VALORISER

Salon des Entrepreneurs 2017

Coopérer Pour Entreprendre a participé au Salon des Entrepreneurs les 1^{er} et 2 février 2017 à Paris. 64000 entrepreneurs et dirigeants ont participé à cette édition.

Coopérer Pour Entreprendre était présent dans le cadre de « La Fabrique à entreprendre », une initiative mise en place par la Caisse des Dépôts pour fédérer et renforcer la visibilité des acteurs et des dispositifs d'aide aux créatrices et créateurs d'entreprise.

Coopérer Pour Entreprendre a animé 3 ateliers :

- Entreprendre en mode coopératif, c'est possible !
- Pourquoi et comment se faire accompagner dans sa création ?
- Rencontrez des entrepreneurs sociaux !

Forum de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale

Cet événement a pour ambition de valoriser les réussites, les initiatives socialement innovantes et les nouvelles formes de coopération. Il encourage les débats et la réflexion autour des enjeux stratégiques pour le développement de l'ESS.

Coopérer Pour Entreprendre était présent sur les deux jours de l'évènement avec l'association CPE Nouvelle Aquitaine et les CAE de la région.



Supports de communication

« Générations CAE »

« Générations CAE » propose en 48 pages une immersion dans les Coopératives d'Activité et d'Emploi, considérées par d'aucuns comme l'une des innovations sociétales les plus importantes des 20 dernières années. Edité en 2016, il est encore commandé par les CAE en 2017.

« Entreprendre en CAE »

La plaquette s'adresse aux porteurs de projet en cours de réflexion quant à la forme juridique à prendre pour lancer leur activité. Elle présente ainsi les CAE, leurs plus-values et le parcours d'un entrepreneur de son accueil à son entrée au sociétariat de la structure.

Site internet

Le site internet présente le modèle des CAE, les valeurs et missions de Coopérer Pour Entreprendre et oriente les porteurs de projet au travers de :

- un annuaire en ligne permettant d'identifier facilement les CAE les plus proches.
- un formulaire de contact. Près de 500 demandes ont été reçues par ce biais en 2017.

Réseaux sociaux et professionnels

Facebook pour faire la promotion de Coopérer Pour Entreprendre auprès du grand public.

- **50 000** personnes touchées par Facebook ;
- **+31%** de personnes aiment la page Facebook.

Twitter dans le cadre des événements auxquels participe Coopérer Pour Entreprendre.

LinkedIn et Viadeo pour communiquer auprès d'un public professionnel.



GOUVERNANCE ET ÉQUIPE NATIONALE

Assemblée générale

L'Assemblée Générale de Coopérer Pour Entreprendre s'est tenue le 12 mai 2017 à Bordeaux.

Deux nouvelles CAE ont à cette occasion rejoint le réseau :

- **LET'S CO UP**, basée au Mans, cette CAE adossée à un espace de Co-working a été accompagnée par les CAE voisines Coodémarrage 53 et Coup de Pouce 49.
- **RHIZOME**, en Normandie, est la deuxième CAE Agricole qui intègre le réseau. Elle est accompagnée par la CAE généraliste Crescendo

Associations régionales et Comité territorial

Le Conseil d'administration de Coopérer Pour Entreprendre a proposé aux CAE de mettre en place des associations régionales correspondantes aux nouvelles grandes régions.

5 associations régionales ont ainsi été créées en 2017 :

- En Bretagne
- En Normandie
- En Nouvelle Aquitaine
- En Occitanie
- En Pays-de-la-Loire

Le rôle des associations régionales est de :

- Assurer la représentation régionale de CPE auprès des acteurs territoriaux ;
- Déployer et alimenter la stratégie du réseau ;

- Susciter et animer des coopérations entre CAE adhérentes et des projets du territoire ;
- Développer des initiatives en lien avec la dynamique territoriale.

Les associations régionales siègent au Comité territorial qui a pour mandat de réaliser une veille territoriale et de piloter l'intégration des nouvelles CAE.

Le Comité territorial s'est réuni 4 fois en 2017.

Nouvelle Présidence

Stéphane Bossuet a été élu Président de Coopérer Pour Entreprendre le 12 octobre 2017. Il remplace **Dominique Babilotte** au terme de 4 années de mandat.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de CAE sociétaires élues en Assemblée générale et représentées physiquement par un de ses membres.

Le Conseil d'administration a pour rôle de suivre :

- la stratégie du réseau et sa mise en œuvre opérationnelle ;
- les actions du réseau ;
- les relations partenariales et institutionnelles ;
- la mise en œuvre du label ;
- les décrets d'application de la loi ESS encadrant les CAE ;
- la réorganisation des ressources humaines.

Le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2017.

Les membres du Conseil d'administration en 2017



Dominique Babilotte
Président, CAE 22



Caroline Audran
OUVRE-BOÎTES 44



Sandrine Barriere
APPUY CREATEURS



Stéphane Bossuet
ARTENREEL



Alain Bouchon
ACEASCOP



Sylvie Catelan
MINE DE TALENTS



Marie Joséé Daubigeon
COOP'ALPHA



Barthelemy Demouzon
PORT PARALLÈLE



Myriam Faivre
CLARA



Anne Lecherbonnier
REGABAT



Antoine Touze
ELAN BATISSEUR



Pascal Viau
COUP DE POUCE 49

L'équipe nationale

L'équipe nationale est constituée de :

- Un pôle CAE en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie et des missions du réseau. En 2017, il a été quasi-intégralement remanié pour mettre en œuvre l'ensemble des missions.
- Un pôle CJS, dédié au déploiement et au développement de ce projet.

L'équipe CPE au 1er janvier 2018 :

DIRECTION



Stéphane Bossuet
Président Directeur général



Charlotte Dudignac
Directrice générale déléguée

PÔLE CAE



Marion Cotard Coute
Responsable administrative et financière



Eric Héliot
Chef de projet numérique



Gaël Quiban
Chargé d'animation du réseau

PÔLE CJS



Nelly Lechaplain
Déléguée générale



Emma Dorenlor
Coordination et développement



Charlotte Lion
Ingénierie pédagogique



Justine Boiral
Chargée de mission (stage)

Départs :

Dominique Babilotte, *Président Directeur général*
Prisca Liotard, *pôle CAE, administration et l'animation*
Imane Larbi, *pôle CAE, administration*
Isabelle Parfitt, *pôle CJS, modèle économique et financements*

Direction :

En Décembre 2017, Charlotte Dudignac a été nommée *Directrice Générale Déléguée*.

Arrivées :

Stéphane Bossuet, *Président Directeur général*
Marion Cotard-Couté, *pôle CAE, Responsable administrative et financière*
Eric Héliot, *pôle CAE, Chef de projet numérique*
Gaël Quiban, *pôle CAE, Chargé d'animation du réseau*
Cédric Dupas, *pôle CAE, Label et développement (stage jusqu'en août 2017)*
Emma Dorenlor, *pôle CJS, Coordination et développement*
Charlotte Lion, *pôle CJS, Ingénierie pédagogique*
Justine Boiral, *pôle CJS, Cadrage de l'évaluation d'impact (stage)*.

ASSOCIER LES PARTENAIRES

Comité de pilotage

Coopérer Pour Entreprendre a réuni son Comité de pilotage composé de partenaires le 23 novembre à Paris afin de présenter un premier bilan de l'année écoulée et les perspectives du réseau. Les échanges ont permis de partager des ambitions fortes avec l'ensemble des participants.

Protocole national avec Pôle emploi



En signant le 1^{er} février 2017 un deuxième protocole d'accord national, **Pôle emploi et le réseau Coopérer Pour Entreprendre associent leurs expertises** et renouvellent leur volonté commune et partagée de permettre à tous ceux qui veulent entreprendre de le faire dans un environnement sécurisé.

Après un premier protocole national qui affirmait le soutien des CAE par Pôle Emploi avant que la loi de juillet 2014 ne reconnaisse les CAE, ce deuxième protocole, qui s'étendra jusqu'en décembre 2019, poursuit **4 objectifs opérationnels visant à renforcer le développement des entrepreneurs salariés au sein des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) :**

- développer les relations entre les agences locales de Pôle emploi et les Coopératives d'Activité et d'Emploi du réseau Coopérer Pour Entreprendre ;
- renforcer l'information des demandeurs d'emploi ayant un projet de création d'entreprises et faciliter l'accès à une CAE, en s'appuyant sur un corpus réglementaire qui garantisse une homogénéité dans l'information délivrée et les pratiques qui résultent de l'entrée dans une CAE ;
- développer des actions innovantes en direction des publics fragiles ;
- communiquer sur des belles initiatives conduites sur les territoires.



Réseaux nationaux d'accompagnement et ESS

Coopérer Pour Entreprendre est membre du Comité de coordination des réseaux, animé par l'Agence France Entrepreneur.

Coopérer Pour Entreprendre et France active ont signé dans une convention leur volonté commune de collaborer ensemble pour appuyer l'émergence de faciliter le développement des CAE existantes, faciliter l'existence de nouvelles CAE, développer l'accès au financement pour les entrepreneurs.

Coopérer Pour Entreprendre est également partenaire l'ANGC pour développer les DUCA.

Coopérer Pour Entreprendre est par ailleurs membre de La FING, l'Avise et de l'ESPER.

Consultation assurances pour les CAE

Les réseaux Coopérer Pour Entreprendre et COPEA ont lancé en 2017 une consultation auprès de compagnies d'assurances portant sur les activités couvertes par les CAE : RC Pro généralistes, bâtiment, agriculture, etc. Les résultats détaillés de cette démarche ont été transmis en octobre 2017 aux CAE. Ils devraient déboucher sur la signature de trois accords-cadres.

Tiers lieux, partenaires particuliers

En fort développement depuis 2010, les tiers lieux apportent une réponse pertinente aux besoins de mutualisation d'espace de travail et de collectif. Près de 60% des entrepreneurs salariés des CAE fréquentent des tiers lieux, ce qui conduit des CAE à réfléchir aux moyens de leur proposer des espaces de travail partagés.

Les tiers lieux sont quant à eux en recherche d'un modèle économique et/ou de nouveaux services à rendre à leurs utilisateurs et interrogent dans ce cadre les CAE. La question des différentes convergences possibles est donc naturellement étudiée par CPE. Ces travaux sont conduits par le Comité territorial.

En 2017, Coopérer Pour Entreprendre a :

- accueilli le premier tiers lieu devenu CAE (Let's Co Up au Mans) ;
- réalisé une étude sur les tiers lieux, notamment sur les tiers lieux coopératifs ;
- organisé une journée de travail entre CAE et tiers lieux coopératifs pour réfléchir aux convergences possibles.

Nos partenaires



ANIMER UNE COMMUNAUTÉ

Les belles journées

Rendez-vous incontournable du début de l'année, les belles journées réunissent gérants et membres d'équipe d'appui pour échanger sur des thématiques propres au CAE et aux actualités du réseau.

Ces moments nourrissent les travaux du CAE et permettent d'échanger autour temps forts de l'année à venir, comme la réforme de la formation professionnelle ou la stratégie numérique et de valoriser et échanger autour de belles initiatives des CAE.



Chiffres clés 2017 :

70

participants

13

ateliers

7

belles initiatives

Travailler en communauté

Les collectifs de travail permettent aux parties prenantes du réseau (gérants, équipes d'appui, entrepreneurs-salariés, partenaires), de travailler sur des thématiques spécifiques et de participer à la mise en œuvre de l'ambition collective du réseau.

En 2017, les 3 groupes de travail SAP, CULTURE et BATIMENT, déjà constitués en 2016 se sont étoffés de deux nouveaux groupes de travail : AGRI-RURAL et ORGANISME DE FORMATION.

SAP :

- Echanges autour de la réglementation propre au secteur du service à la personne et les pistes de mutualisation.

Culture :

- Finalisation de la bache CPE Culture et élaboration d'une plaquette de communication CPE Culture ;
- Réflexion sur l'accompagnement collectif et la typologie des métiers représentés dans les CAE ;
- Échanges sur les outils collaboratifs utilisés avec les entrepreneurs-salariés.

Bâtiment :

- Echanges de pratiques sur des sujets d'actualité et travaux sur la réglementation des métiers du bâtiment.

Organisme de Formation :

- Réforme Data-dock : mutualisation d'outils diffusés à l'ensemble du réseau ;
- Réflexion autour des enjeux et besoins de professionnalisation ;
- Veille réglementaire.

Agri-Rural :

Lancement du comité fin 2017 et définition de la feuille de route :

- Création du référentiel CAE agri-rural ;
- Accompagnement de la dynamique interne autour de la filière agri-rurale.

Chiffres clés 2017 :

20

réunions de travail ont été organisés par ces collectifs en 2017

100

Plus d'une centaine de participants contribuent aux travaux et à l'animation de ces collectifs

Newsletter

Coopérer Pour Entreprendre envoie une newsletter mensuelle aux membres du réseau.

Afin de prévenir la multiplication des mails, une newsletter dédiée aux dirigeants a été mise en place à l'été 2017.

Chiffres clés :

15

newsletters

99

articles

Tilt : un outil pour faire réseau

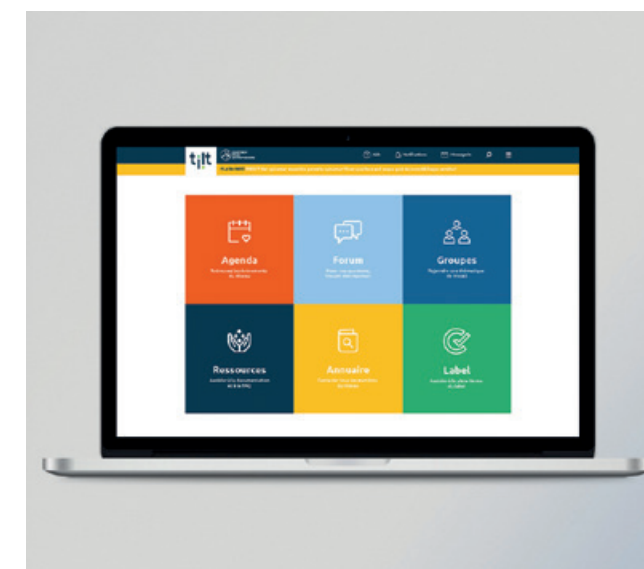


Coopérer Pour Entreprendre a initié en 2017 le lancement du projet d'une plate-forme numérique dédiée au réseau : Tilt.

Tilt est ouvert aux gérants, équipes d'appui et aux entrepreneurs salariés et a vocation à :

- Elargir la participation des parties prenantes et fluidifier les échanges ;
- Partager les expériences et capitaliser les bonnes pratiques ;
- Identifier des personnes ressources sur des thématiques spécifiques ;

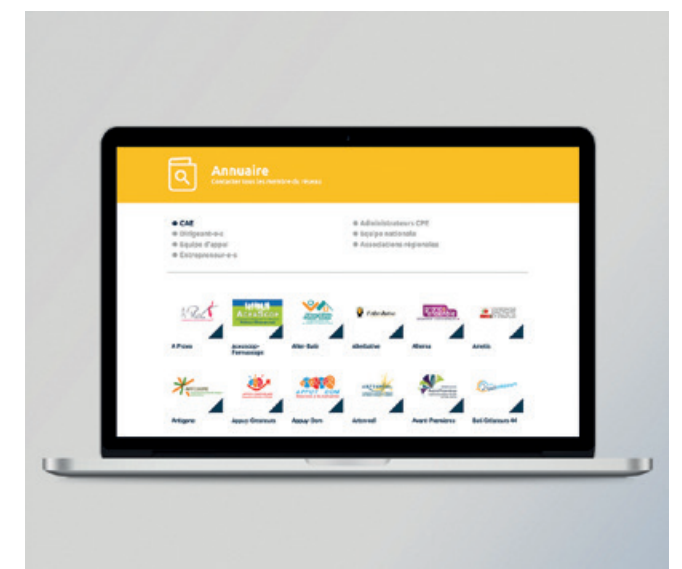
Les fonctionnalités prévues par Tilt :



- Faciliter le travail en groupe à distance, les consultations et la prise de décision ;
- Apporter des réponses aux questions les plus fréquemment posées ;
- S'informer des activités et les actualités des autres CAE du réseau et de Coopérer Pour Entreprendre.

Et bien entendu se connaître, échanger et nouer des liens, entre professionnels et coopérants.

Tilt a été présenté et mis à disposition du réseau Coopérer Pour Entreprendre début 2018.





PROGRAMME DE TRANSFORMATION

Lancé lors de l'Assemblée générale de mai 2017, un programme de transformation a été élaboré à l'horizon 2018-2022.

Coopérer Pour Entreprendre a sollicité le cabinet Co-Conseil spécialisé dans les stratégies d'intérêt général, pour mener cette démarche dans une logique de co-construction avec l'ensemble du réseau et des parties prenantes externes.

Chiffres clés :

- 15** entretiens menés dont 5 auprès de personnalités externes
- 6** ateliers numériques organisés
- 30** dirigeants de CAE associés
- 30** entrepreneurs sociétaires mobilisés
- 15** membres d'équipe d'appui impliqués
- 4** réunions du Conseil d'administration dont un séminaire de 2 jours

Ce travail a abouti à la définition de :

-  **Un diagnostic clair pour le réseau**
-  **Une vision basée sur l'identité du réseau**
-  **5 axes de développement**
-  **14 objectifs concrets**
-  **47 actions distinctes**

→ Cet ambitieux plan de développement porté par le Conseil d'administration a été présenté début 2018 au réseau et sera soumis à la validation de l'Assemblée générale.



CPE 2022



Promotion

Promouvoir les CAE de CPE pour catalyser leur création et leur croissance.



Innovation

Porter des projets d'innovation afin de continuer à faire des CAE de Coopérer Pour Entreprendre des réponses pertinentes aux nouveaux besoins.



Finances

Disposer des moyens permettant de réaliser ces actions porteuses de valeurs.



Développement

Conforter le développement du réseau et la performance de ses CAE.



Gouvernance

Développer au sein de Coopérer Pour Entreprendre des modes de fonctionnement et de gouvernance fondés sur la coopération et l'engagement individuel.

FAIRE SCINTILLER
UN MONDE DIFFÉRENT –
L'HISTOIRE
NE SUFFIT PAS
QUAND BIEN MÊME
LE PASSÉ ÉCLAIRE
LE PRÉSENT.
IL FAUT AUTRE CHOSE :
UNE SUBVERSION
FAITE DE FINESSE
ET DE MAGIE,
TRANSCENDÉE PAR
UN PROJET
ÉMANCIPATEUR,
PORTEUR D'UN
IMAGINAIRE SOCIAL
DE TRANSFORMATIONS.



Coopérer Pour Entreprendre

37, rue Bouret 75019 Paris

01 42 63 47 71

www.cooperer.coop / info@cooperer.coop

Mai 2018 © Coopérer Pour Entreprendre / Société Anonyme Union d'Économie Sociale
Crédit photos : Coopérer Pour Entreprendre / Création graphique : Sixième sans Ascenseur

